



Habiter Heureux à TRAMAYES

Présentation générale

**Mairie de
TRAMAYES**



CONTEXTE

La commune de Tramayes est une commune rurale d'un peu plus de 1000 habitants. Ancien chef-lieu de canton, elle présente de nombreux services et commerces ce qui la rend très agréable à vivre. Depuis près de deux décennies, elle est fortement engagée dans le développement durable et espère devenir à terme un Territoire à Energie Positive (TEPOS).

Consciente de ces avantages, elle propose de les partager dans différentes actions d'accueil de nouveaux habitants et entreprises:

- Création du lotissement du Tacot
- Aménagement de la zone des Ecorces
- Aménagement de la zone centrale
- Zone artisanale
- Restructuration du bâtiment C de l'hôpital avec micro-crèche et logements seniors
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat
- Création de l'Institut de Tramayes
- Aménagement du Clos des Farges
- Accueil de réfugiés

L'objet de ce document, à jour au 18 avril 2022, est de présenter en détail la commune et les actions précitées.

SOMMAIRE

Présentation de la commune de TRAMAYES	2
1. Données générales	2
2. Commerces, artisanats et services.....	7
3. Activités associatives	8
4. Accueil de réfugiés	9
TRAMAYES et le développement durable	10
1. Le réseau de chaleur.....	10
2. Les économies de consommation d'électricité	11
3. La gestion des bâtiments municipaux.....	12
TRAMAYES PROJETS	15
1. Stratégies, projets et opérations en cours concourant à la revitalisation	15
2. Projet de territoire : stratégies et actions à engager concourant à la revitalisation [2020 – 2026]	21
3. Le développement photovoltaïque urbain	27
4. Le dossier « Engagés pour la qualité du logement de demain » – Clos des Farges ...	29
Communication environnement de TRAMAYES	33





Présentation de la commune de TRAMAYES

1. Données générales

[Tramayes](#)¹ est une commune de Saône et Loire, située à 25 km de Mâcon et 17 km de Cluny. Elle est à 25 km de la gare de Mâcon Loché TGV et 8 km de la jonction avec la Route Centre Europe Atlantique.

La commune de Tramayes était jusqu'à un passé récent, chef-lieu du canton de Tramayes. Au 1^{er} janvier 2021, la population totale est de 1 079 habitants. Elle était de 878 en 1990, 908 en 1999 et 978 en 2010. Sur les dernières années on constate une augmentation régulière de la population de l'ordre 1% par an. Cette évolution est due à un solde migratoire positif car le solde naturel est très fortement négatif (3 à 5 fois plus de décès domiciliés que de naissances domiciliées de [2014 à 2019](#))²

La superficie communale est de 1 860 ha. La commune bénéficie d'un Plan Local d'Urbanisme ([PLU](#))³ approuvé le 12 mars 2008 et modifié le 13 janvier 2012. Dans ce document on peut y constater que la zone naturelle N est de 317 ha alors que la zone agricole est de 1 470 ha. Cela démontre bien que nous sommes en zone rurale avec une densité de 58,14 habitants/km² et qu'il y a une forte présence agricole mais dont le nombre de représentants semble stable au fil des ans (selon [AGRESTE](#)⁴ 23 moyennes et grandes exploitations agricoles en 2000 et en 2010).

Ce PLU doit être prochainement remplacé par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) mis en place par la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier.

Comme il se doit l'[INSEE](#)⁵ permet d'apporter des renseignements complémentaires.

¹ <https://goo.gl/maps/wZb1BYDGhyD7F6iG7>

² https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-71545#tableau-EMP_G2

³ <https://www.tramayes.com/plu/>

⁴ <https://stats.agriculture.gouv.fr/cartostat/#bbox=765768,6615709,113756,68272&c=indicator&i=stru1.nbexplmg00&view=map1>

⁵ https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-71545#graphique-LOG_G0

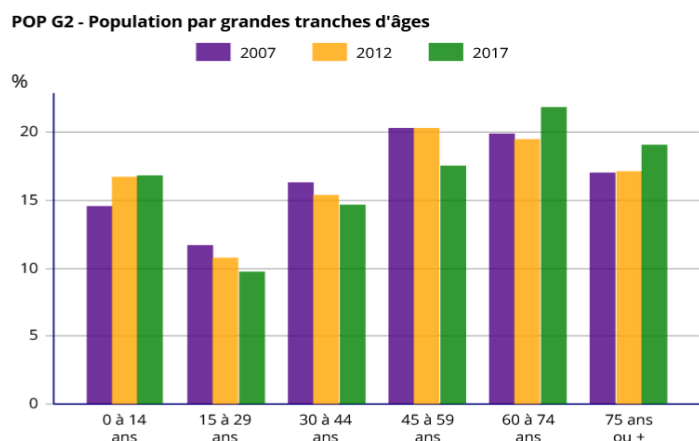
En terme de commerces, la commune de Tramayes est relativement bien achalandée mais il faut reconnaître qu'hélas le nombre de commerces a tendance à diminuer. Les services, en particulier de santé et à la personne, sont bien présents ce qui fait une force communale importante.

DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2018

	Nombre	%
Ensemble	98	100,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	6	6,1
Construction	11	11,2
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	25	25,5
Information et communication	2	2,0
Activités financières et d'assurance	3	3,1
Activités immobilières	2	2,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	19	19,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	20	20,4
Autres activités de services	10	10,2

Avec 25 associations locales s'adressant à tous types de populations, des plus jeunes aux plus âgés, le tissu associatif est bien présent et permet de répondre à de nombreuses attentes. La publication annuelle [TATOU](#)⁶ éditée par l'association « Villages Solidaires permet de rendre compte de ce dynamisme sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier.

On peut remarquer que la commune commence à souffrir d'une carence en jeune population alors que les seniors sont de mieux en mieux représentés :



⁶ <https://www.scmb71.com/uploads/telechargement/villages-solidaires/Tatou2020-WEB.pdf>



Ce phénomène peut s'expliquer par les contraintes imposées dans le Plan Local d'Urbanisme. En effet il a été constaté que dans les deux années qui ont suivi son adoption, les quelques parcelles disponibles pour une implantation de maisons individuelles ont été construites. Depuis la demande continue d'exister mais ne peut être satisfaite. L'espoir arrive avec un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui actuellement est examiné par les Personnes Publiques Associées et qui pourrait être définitivement adopté lors de l'année 2021.

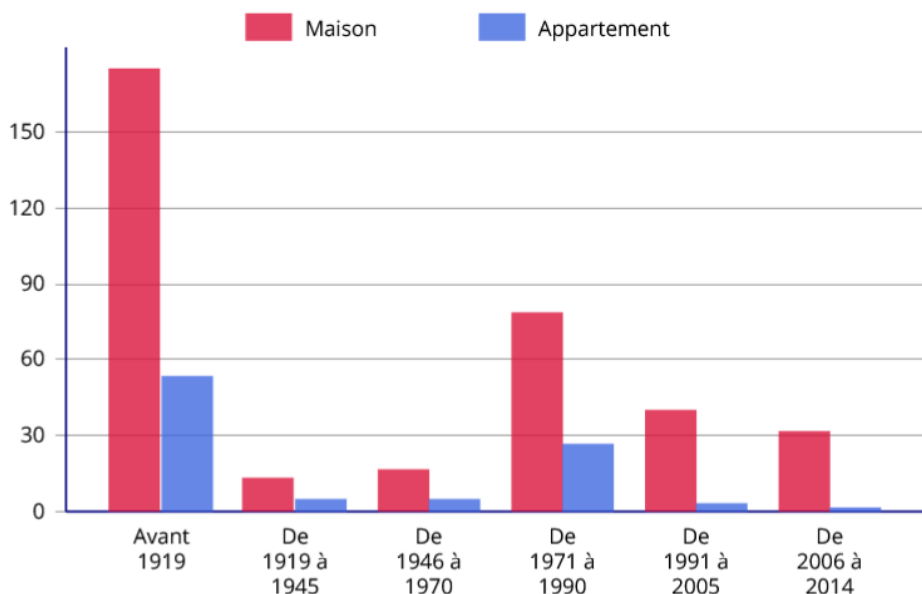
L'analyse des logements montre qu'il y a une très grande majorité de logements principaux mais qu'en une dizaine d'année la proportion de logements vacants augmente sensiblement. Il y a plus de trois fois plus de maisons que d'appartements.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	571	100,0	608	100,0	640	100,0
Résidences principales	429	75,1	442	72,7	458	71,6
Résidences secondaires et logements occasionnels	89	15,6	85	14,0	83	13,0
Logements vacants	53	9,3	81	13,3	99	15,5
<i>Maisons</i>	<i>438</i>	<i>76,7</i>	<i>476</i>	<i>78,3</i>	<i>496</i>	<i>77,5</i>
<i>Appartements</i>	<i>132</i>	<i>23,1</i>	<i>119</i>	<i>19,6</i>	<i>140</i>	<i>21,9</i>

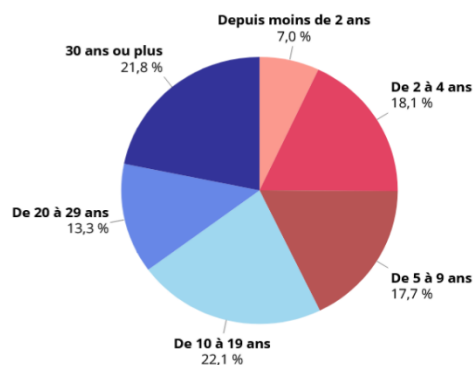
Les résidences principales ont majoritairement plus d'un siècle d'existence.

LOG G1 - Résidences principales en 2017 selon le type de logement et la période d'achèvement



On peut noter une grande stabilité car plus de 50% des habitants résident depuis plus de 10 ans dans leur logement.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2017



Et pour clore sur le chapitre des logements pour les deux tiers nous avons des propriétaires occupants.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2007		2012		2017			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	429	100,0	442	100,0	458	100,0	973	17,1
Propriétaire	261	60,8	289	65,4	305	66,6	688	21,6
Locataire	151	35,2	143	33,3	144	31,4	272	7,3
dont d'un logement HLM loué vide	41	9,6	22	5,0	37	8,1	66	7,2
Logé gratuitement	17	4,0	10	2,3	9	2,0	13	21,2

En ce qui concerne l'emploi, le taux de chômage communal est inférieur au taux départemental et au taux national.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2007	2012	2017
Nombre de chômeurs	27	39	31
Taux de chômage en %	6,9	9,7	8,0
Taux de chômage des hommes en %	4,8	9,9	7,6
Taux de chômage des femmes en %	9,2	9,4	8,4
Part des femmes parmi les chômeurs en %	63,0	46,2	51,6

On peut constater qu'il y a sur le territoire une très bonne couverture territoriale de l'emploi.

EMP T5 - Emploi et activité

	2007	2012	2017
Nombre d'emplois dans la zone	357	328	329
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	366	370	364
Indicateur de concentration d'emploi	97,5	88,5	90,5
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	48,0	48,9	45,0

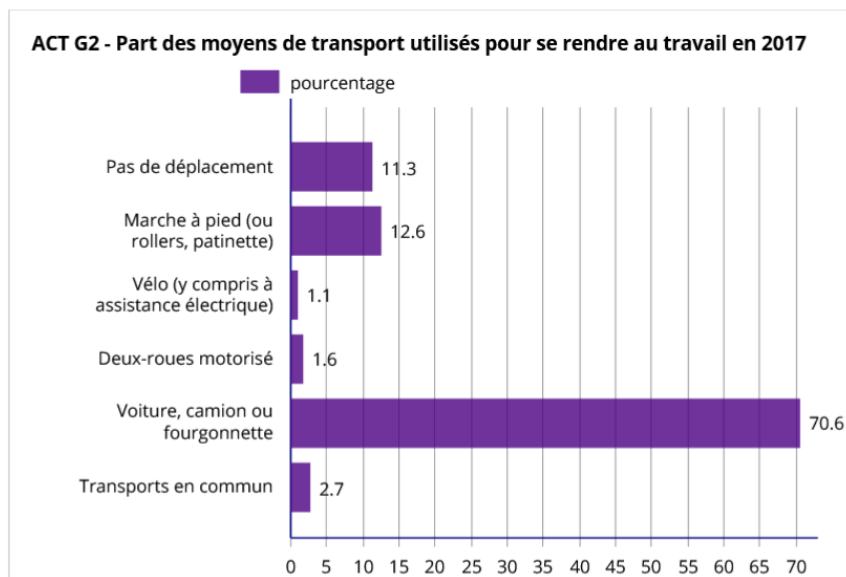
Mais il y a de plus en plus de résidents qui travaillent en dehors de la commune.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	366	100	370	100	364	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	188	51,4	172	46,5	160	44,0
dans une commune autre que la commune de résidence	178	48,6	198	53,5	204	56,0

Ce qui, compte tenu de l'absence de moyens de transport mutualisés, se traduit par un très grand usage de la voiture individuelle.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017



En 2018, la médiane du revenu disponible par unité de consommation était de 20 370 € soit un peu inférieur à la donnée nationale (21 120 € en 2017)

2. Commerces, artisanats et services

De tous temps, Tramayes connaît une activité commerciale importante au regard du nombre d'habitants. Dans les temps anciens c'était sans doute dû à l'éloignement des villes plus importantes et aux difficultés de transports. De nos jours la mobilité individuelle est meilleure mais Tramayes reste un pôle commercial local de premier ordre ainsi que l'on peut le constater avec la liste des commerces et activités ci-dessous :

ALIMENTAIRE		ARTISANAT	
alimentation générale	Carrefour Express	Coutures-Créations-Retouches	Claudine Couture
boulangerie pâtisserie	A la bonne croute	Coutures-Créations-Retouches	ELO'CREATION
dépôt pain vins fromages	GUITTAT Jean-Luc	Réparation – Dépannage	Christian SECCHI
Boucherie charcuterie traiteur	L'assiette est dans le pré	Multi services et travaux	Florian ALLAUME
Produits fermiers	GAEC PARDON	Charpente couverture	François MOLICHETTI
Famille BRIDAY	FERME DE LA MERE BOITIER	Electricité	David PERREAUT
Vin	Michèle et Gilbert CHEVROTON	Electricité	SAS BONHOMME
		Maçonnerie	THIMON Frères
NON ALIMENTAIRE		Menuiserie	MOREAU JEANDIN
Fleuriste	Julie Fleurs	Menuiserie	DPMP
Fleuriste – pains vin fromages	GUITTAT Jean-Luc	Menuiserie – ébénisterie	Pierre-Yves GAREL
Ambulances – taxi	AMT – Ambulances taxi	Plâtrerie peinture	Sébastien FIORINI
Taxi	SL TAXI	Plâtrerie peinture	SL2P Décoration
Coiffeur – barbier	Hair Style Charles Verjat	Plâtrerie peinture	LDPP
Coiffure à domicile	Betty Coup's	Jointeur	Aurélien JUILLARD
Coiffure à domicile	Brin d'Hair	Plomberie – électricité-chauffage	Romain CHARTIER
Cours de langues	TELAB	Plomberie – chauffage sanitaire	Matthieu BONNOT
Informatique – réparation informatique	BE-WEBSITE	Sculpteur tailleur de pierres	A fleur de Pierre
Quincaillerie	LORIOI	Mécanique auto	SARL PAQUOT
Jardinerie, bricolage,	CAPDIS – GAM VERT	Motoculture	Mickaël DUBIEF
Banque Assurance	Crédit Agricole Centrest	Vente et réparation matériel agricole	Alain MOIROUD
Assurance	GROUPAMA Rhône Alpes	Station-service	Benoit POINSOT
Immobilier	MONTOUCHET Catherine	Terrassements	ZIEGER
RESTAURATION/HEBERGEMENT		DECHETTERIE	
Hôtel – Restaurant Le Marronnier	Christian RIGAUD	CENTRE DE SECOURS	
Café – Bar – PMU	Roselyne PINHEIRO	CLINIQUE VETERINAIRE	
Café – bar	Chez BACCHUS	POSTE	
Chambres d'hôtes	Marie-Noëlle BOURGEON		
Chambres d'hôtes	La Grange Fleurie	MEDICAL / SOCIAL	
		Pharmacie	Blandine BAUDIN
MAISON DE SANTE		Opticien	François BAUDIN
Cabinet médical		Esthéticienne	Un brin de beauté
Cabinet dentaire		Aide à la personne	Aurélien et Claudie
Cabinet infirmier groupé		Pompes Funèbres	Centre funéraire ROLET
Cabinet kinésithérapeute		Pompes Funèbres	DUPASQUIER Gilles
ADMR		Ostéopathe	Clément GOMEZ
		Cabinet infirmier indépendant	



Et dans cette énumération il ne faut surtout oublier l'hôpital Corsin qui avec 80 salariés représente le plus important employeur de la commune. C'est un EHPAD de 86 lits et il y a deux lits d'hébergement temporaire qui servent pour des malades d'Alzheimer. Il fonctionne sous une direction commune avec l'hôpital de Cluny, le tout étant sous la responsabilité du directeur de l'hôpital de Mâcon.

Beaucoup de ces activités se trouvent en centre bourg.



3. Activités associatives

Le rôle de centralité de la commune de Tramayes se retrouve dans la richesse des activités associatives qui s'adressent à tous les publics et qui sont nombreuses ainsi qu'en atteste la liste suivante :

- Aide à Domicile en Milieu Rural
- Amicale des donneurs de sang
- Amicale des sapeurs-pompiers
- Amical laïque
- Association des personnels de l'hôpital CORSIN
- Batterie fanfare « Les Enfants de la Mère Boitier »
- Club de l'âge d'Or
- Club jeunesse et forme
- Club sportif
- Comité d'organisation des foires d'Antan
- Croix Rouge Française
- Etoile filante
- FNACA

- Foyer rural
- Office de Tourisme
- Sauvegarde du patrimoine
- Société de chasse Bel Air
- Société de chasse du bourg
- Union Commerciale et Artisanale
- Vivre au diapason

En terme de nombres d'adhérents elles sont très variables, mais on peut remarquer que le club sportif regroupe plus de 140 footballeurs et qu'il y a plus de 240 adhérents au club de danse dit Jeunesse et Forme. Il est évident que ces clubs répondent à un besoin qui va bien au-delà des limites communales.

4 Accueil de réfugiés

Tramayas est une commune où il fait bon vivre, ce qui n'est pas le cas partout dans le monde. Du fait de la bêtise humaine qui contribue au dérèglement climatique et aux conflits entre nations, de nombreuses personnes sont conduites, pour leur sécurité, à changer complètement de lieu de vie. Ce changement se fait à leur corps défendant et s'accompagne souvent de traumatismes physiques et psychiques.

Nous n'avons pas choisi de naître dans notre lieu de naissance. Au mieux nous choisissons notre lieu de vie, mais ce choix peut à tout moment être contrarié contre notre volonté et nous pourrions être conduit à migrer, avec le strict minimum, pour survivre.

Ce constat, que tout le monde peut faire, doit nous conduire à être humble au regard des personnes qui, hélas, cherche un refuge plus ou moins provisoire. C'est pourquoi, la commune de Tramayas s'engage volontairement dans l'accueil de [migrants et de déplacés](#)⁷. Dans cette action, elle est grandement aidée par de très nombreux volontaires et l'association « [Villages Solidaires](#) ⁸ » qui assure une grande partie administrative.

A la mi-avril 2022, cet accueil concerne une famille afghane (2016), une famille syrienne (2016) et trois familles ukrainiennes (2022).

⁷ <https://www.tramayas.com/refugies/>

⁸ <https://www.scmb71.com/villages-solidaires/qui-sommes-nous>





TRAMAYES et le développement durable



Engagée dans la transition écologique depuis de nombreuses années, la commune de Tramayes commence à obtenir des résultats qui font sens. Par exemple à ce jour on peut affirmer qu'hélas Tramayes est la seule commune de France de plus de 1000 habitants dont la municipalité ne consomme que de l'énergie renouvelable pour l'ensemble de ses bâtiments et son éclairage public. C'est l'une des six collectivités fondatrices en 2010 du réseau national des Territoires à Energie Positive (TEPOS) mis en place par le Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER), réseau pour la transition énergétique.

Michel MAYA, maire de Tramayes, est présent dans de nombreuses associations nationales environnementales : vice-président d'AMORCE, membre du conseil d'administration d'Energie Partagée, membre du conseil d'administration du CLER dont il a été durant deux années le président. Ces représentations et participations à de nombreuses rencontres nationales (cf [la revue de presse](#)⁹) lui permettent d'être informé au quotidien des évolutions liées à la transition écologique. Ce qui se traduit par une mise en application au niveau communal ainsi que l'on peut le constater avec les quelques exemples suivants.

1. Le réseau de chaleur

Lors de l'élaboration de son PLU en 2003, la commune de Tramayes a construit son Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Et il est apparu assez rapidement qu'en s'appuyant sur la proximité de bâtiments communaux (mairie, école maternelle, salle des fêtes) avec l'hôpital local CORSIN la mutualisation de la génération de chaleur sous forme d'un réseau alimenté par une chaudière biomasse devenait évident.

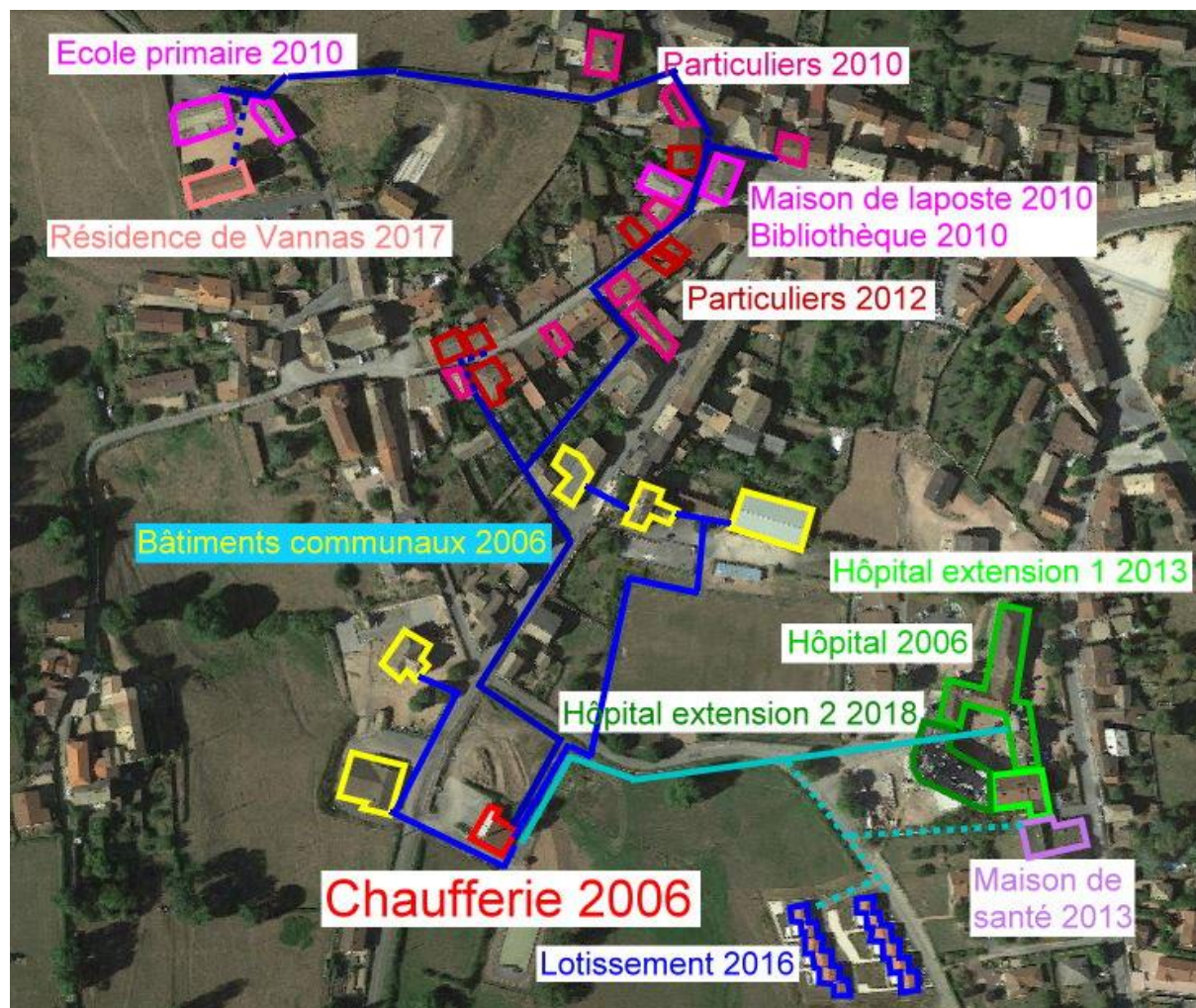
L'installation a été inaugurée en 2006 et depuis a connu régulièrement des évolutions ainsi que l'on peut le constater avec l'article fait en 2018 par la revue [BioEnergie International](#)¹⁰. A ce jour le bilan est très positif tant au niveau financier qu'au niveau environnemental. Ainsi

⁹ <http://www.tramayes.com/RDP/>

¹⁰ <http://www.tramayes.com/RDP/18-06-01-Bioenergie-international-mai-juin-2018-Tramayes.pdf>

le passage d'un chauffage au fuel à $270 \text{ gCO}_2/\text{kWh}$ ¹¹ au réseau de chaleur de Tramayes à $8 \text{ gCO}_2/\text{kWh}$ ¹² réduit de plus de 95 % les émissions de gaz à effet de serre pour les usagers raccordés au réseau de chaleur de Tramayes, soit l'ensemble des bâtiments municipaux, l'EHPAD de Tramayes et une soixantaine de logements de particuliers.

On peut relever que l'essentiel de l'alimentation en bois déchiqueté de la chaufferie est assuré par les déchets d'une scierie située à 4 km ce qui constitue un très bel exemple de valorisation de déchets industriels en circuit court.



2. Les économies de consommation d'électricité

Le vecteur d'énergie sous forme électrique présente de nombreux avantages comme par exemple la disponibilité immédiate pratiquement en tout lieu raccordé au réseau. Mais

¹¹ https://www.fedene.fr/wp-content/uploads/sites/2/2018/10/Guide_explicatif_fiche-r%C3%A9capitulative-CO2_v2.pdf

¹² <http://reseaux-chaleur.cerema.fr/telechargement/6804>



avec ces avantages il est aussi victime de son succès et peut présenter des faiblesses, en particulier en période hivernale de forte consommation, sachant que le stockage de l'énergie électrique est problématique. Afin d'éviter de créer des tensions supplémentaires, il est important d'assumer une gestion raisonnée de la consommation au niveau local.

Fort de ce constat, la municipalité de Tramayes s'est engagée dans des actions de réduction de sa consommation d'électricité sur différents postes : l'éclairage public, les bâtiments municipaux et la chaufferie biomasse. Ces actions portent fruits puisque de 2007 à 2017 la consommation électrique municipale annuelle est passée de 400 000 kWh à 117 000 kWh. Un [détail](#)¹³ est proposé sur le site internet communal dédié à la transition écologique. Ce bilan est établi grâce au concours de l'Agence Technique Départementale qui met à disposition un conseiller en énergie partagée, soutien important pour une commune de la taille de Tramayes qui n'a pas les moyens techniques, administratifs et financiers pour assurer correctement cette fonction.

3. La gestion des bâtiments municipaux

L'un des postes importants de consommation d'énergie et en corollaire d'émission des gaz à effet de serre est le bâtiment, qu'il soit utilisé pour logement ou pour activités diverses. Dans un premier, afin de réduire notablement les émissions de gaz à effet de serre, la municipalité a progressivement raccordé tous les bâtiments municipaux à la chaufferie biomasse. Ainsi ces émissions pour la fonction chauffage des bâtiments ont été divisées par plus de 30 puisque la situation antérieure était essentiellement sous forme de chauffage au fuel qui présente un facteur d'émission de l'ordre de [270 gCO₂/kWh](#)¹⁴ alors que l'on peut constater dans l'arrêté interministériel du [12 octobre 2020](#)¹⁵ que le réseau de chaleur de Tramayes a un facteur d'émission de l'ordre de 8 gCO₂/kWh.

Parallèlement pour réduire l'impact environnemental, mais aussi financier, il faut travailler sur la réduction des consommations d'énergie soit concrètement en faisant des travaux d'isolation thermique des bâtiments.

Sur cette thématique, la doctrine communale tient en quelques points :

- Privilégier la rénovation globale à la rénovation partielle ou par élément. Cela représente un investissement plus conséquent à faire au moment des travaux mais cela permet d'avoir plus rapidement des résultats énergétiques plus que significatifs avec sur le long terme un gain financier.
- Aller au-delà des réglementations énergétiques en vigueur. Ces réglementations évoluent progressivement dans l'espoir de tenir des trajectoires nationales en terme de consommations énergétiques primaires et d'émissions de GES. Mais dans une

¹³ <http://www.tramayes.com/ATD/>

¹⁴ https://www.fedene.fr/wp-content/uploads/sites/2/2018/10/Guide_explicatif_fiche-r%C3%A9capitulative-CO2_v2.pdf

¹⁵ <http://reseaux-chaleur.cerema.fr/telechargement/6804>

rénovation globale, qui par définition est une rénovation lourde non reconductible dans les années à venir, il est préférable d'avoir des objectifs les plus ambitieux possibles, dépassant la réglementation en vigueur, afin que les bâtiments ainsi rénovés n'aient pas à rougir en 2050.

- Surveiller le confort d'été. Le dérèglement climatique s'accompagne hélas d'une augmentation générale des températures ce qui se traduit par un accroissement des surchauffes d'été. En travaillant que sur la résistance thermique des isolants on peut lors d'une rénovation construire des « boîtes chaudes » en été qui par la suite nécessiteront la mise en place d'une climatisation pour limiter l'impact estival. Par contre, en prenant en amont cette problématique il est possible d'apporter des réponses simples et peu onéreuses basées sur des notions de bio-climatisme ou de choix des matériaux.
- Travailler avec des matériaux biosourcés. Ce choix technologique présente différents avantages. Ces matériaux présentent généralement une bonne captation carbone et sont peu consommateurs d'énergie à leur fabrication. D'autre part, ils présentent un déphasage thermique important qui contribue largement à la lutte contre l'inconfort d'été.
- Surveiller la qualité de l'air intérieur. Les bâtiments ainsi rénovés doivent être étanches à l'air et à l'humidité. Ils nécessitent un système de ventilation performant pour assurer une bonne qualité de l'air intérieur. Mais ce paramètre est aussi fonction des émissions internes ou exogènes. Le choix des matériaux de construction, par exemple des peintures et des colles, a un impact direct sur les émissions internes. Des travaux de remédiations sur le radon peuvent permettre de réduire fortement la concentration de ce gaz cancérigène dans les lieux de vie.

Fort de tous ces constats, la municipalité de Tramayes essaie de surveiller l'ensemble de ces points dans ces réalisations.

Le premier exemple concerne le regroupement scolaire qui a fait l'objet d'une inauguration le 6 juin 2019. Avec deux lieux d'enseignements très distancés (école maternelle et école élémentaire) le regroupement de l'activité pédagogique en un lieu, à proximité de la cantine et des installations sportives, apparaissait comme une évidence depuis de nombreuses années. Toutefois, avec les critères précédemment listés, il n'était pas question de s'engager dans un projet à minima. Si bien que cela n'a été que durant le mandat 2014-2020 que ce dossier a pu être traité dans sa globalité. Maintenant Tramayes possède une école primaire conviviale, neuve et énergétiquement performante avec entre autres des [bâtiments à énergie positive](#)¹⁶.

Le second exemple concerne le logement. Propriétaire d'une ancienne gendarmerie, la municipalité l'a progressivement libérée de ses occupants afin de faire un projet de rénovation globale sur ce bâtiment quasi bicentenaire. La réalisation permet d'avoir 10 logements à très faible loyer (5,8 €/m²/mois) et dont la performance énergétique permet

¹⁶ https://www.tramayes.com/Groupe_scolaire/Ecole-Tramayes/





Mairie de TRAMAYES

Avril 2022



de garantir que les frais de chauffage annuel (chauffage assurée par une chaudière à granulé de 45 kW située dans la cave de l'immeuble) seront inférieurs à un mois de loyer. Ce dossier permet clairement de lutter localement contre la précarité énergétique.

Il est à noter que dans le cadre de la lutte contre les émissions radon, un accompagnement particulier a été fait avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bourgogne Franche Comté (DREAL BFC), le Centre d'Etudes et d'expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) d'Autun et le Centre d'étude sur l'Evaluation de la Protection dans le domaine Nucléaire (CEPN). Cela s'est traduit par une [publication](#)¹⁷ lors du [13^{ème} congrès National de la Radioprotection](#)¹⁸. Les [travaux sont terminés](#)¹⁹ et l'entrée dans les logements, tous pré réservés avant la fin de travaux, a été finalisée le 1^{er} juin 2021.

L'inauguration de ce locatif, qui prend le nom « Clos des Carillons », a été faite le samedi 20 novembre 2022, lors de la foire de la Sainte Catherine, qui est un évènement de rencontre annuel.

¹⁷ https://www.tramayes.com/habitat/AMI-Qualite/CEREMA/ANDRESZ_S_1406.pdf

¹⁸ <https://www.sfrp.asso.fr/manifestations/manifestations/13eme-congres-national-de-radioprotection.html,9,38,0,0,3304>

¹⁹ <https://www.tramayes.com/gendarmerie/travaux/>



TRAMAYES PROJETS



1. Stratégies, projets et opérations en cours concourant à la revitalisation

1) Documents d'urbanisme, de planification applicable et de valorisation du patrimoine

Actuellement la commune de Tramayes bénéficie d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 mars 2008 et modifié le 13 janvier 2012. Ce document commençant à être relativement ancien, il a été décidé d'engager avec les communes de l'ex communauté de communes du Mâconnais Charolais (Bourgvilain, Germolles sur Grosne, Pierreclos, Saint Léger sous la Bussière, Saint Point et Serrières) une démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ce PLUI devrait être acté dans le premier semestre 2022. Par la suite, ce PLUI sera fusionné avec le PLUI de l'ex communauté de communes de Matour et sa Région afin que l'actuelle communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier soit dotée d'un PLUI unique sur l'intégralité de son territoire.

Parallèlement, la commune de Tramayes a adopté son schéma d'assainissement le 23 décembre 2005 et l'a modifié le 18 novembre 2016. Suite à la fusion des deux communautés de communes, la compétence assainissement est gérée la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier. Cette dernière a transféré la gestion des assainissements non collectifs au [Service Public d'Assainissement Non Collectif \(SPANC\) du Clunisois](https://www.spancdyclunisois.fr/)²⁰.

De la même manière la compétence « ordures ménagères » a été transférée à la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier qui est membre du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères ([SIRTOM](http://www.sirtomgrosne.fr)) de la [Vallée de la Grosne](http://www.vallée-de-la-grosne.fr)²¹.

En ce qui concerne la gestion du réseau électrique et l'éclairage public, la commune de Tramayes est membre du [Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire](http://www.syndicat-departemental-denergie-de-saone-et-loire.fr)²².

Enfin la gestion communale de l'eau a été confiée Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de la Haute Grosne.

²⁰ <https://www.spancdyclunisois.fr/>

²¹ www.sirtomgrosne.fr

²² <https://sydesl.fr/>



Par l'intermédiaire de la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier, la commune de Tramayes fait partie du [Pôle d'Equilibre Territorial et Rural \(PETR\) Mâconnais Sud Bourgogne](#)²³. Ce dernier est porteur d'un Schéma de Cohérence Territorial ([SCOT](#)²⁴) en cours de réalisation.

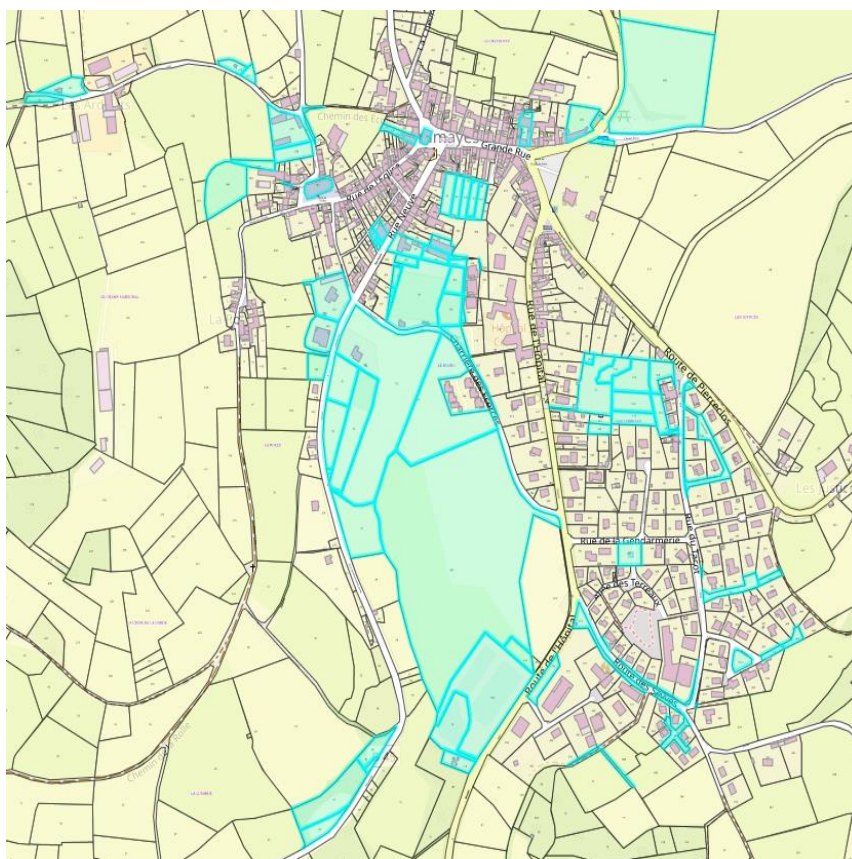
2) Programmes et contrats territoriaux

La commune de Tramayes a été bénéficiaire du programme des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte. Ce programme prendra fin à la clôture du chantier de rénovation de l'ancienne gendarmerie. Il aura aussi contribuer financièrement au projet de regroupement scolaire.

La quasi-totalité de la commune de Tramayes fait partie du zonage [Natura 2000 du Clunisois](#)²⁵.

3) Projets et opérations d'urbanisme

La municipalité de Tramayes est propriétaire de nombreuses parcelles en centre bourg. Au fil des ans elle s'est constitué une réserve foncière afin de mieux maîtriser l'urbanisation.



Propriétés municipales en centre bourg

²³ <https://www.maconnais-sud-bourgogne.fr/>

²⁴ <https://www.maconnais-sud-bourgogne.fr/en-actions-petr/scot.html>

²⁵ <http://grosne-clunisois.n2000.fr/>

Le quartier de l'ancienne gare – Lotissement du Tacot

A proximité de l'ancienne gare, dans la partie centre Est du bourg, il est aussi prévu dans le PLUI une vaste zone 1 AUa qui représente environ 2 ha. La partie Nord de cette zone est constituée de multiples parcelles alors que la partie Sud est propriété unique de la municipalité.

De fait il est envisagé de viabiliser l'ensemble, en commençant par la partie Sud, afin de créer de petites parcelles destinées à la construction individuelle.



La zone des écorces

Un important tènement situé au Sud-Ouest du centre bourg concerne la zone des écorces. Une très grande partie de ce tènement a vocation à rester zone naturelle avec une exploitation agricole maîtrisée. L'idée est de conserver une coulée verte à l'entrée du bourg avec une urbanisation progressive. Un [cheminement piétonnier](#)²⁶, d'une longueur de 1,4 km, bordé de haies à essences multiples, permet aux usagers de réaliser une promenade. Un des accès à ce cheminement est à une centaine de mètres de l'hôpital.

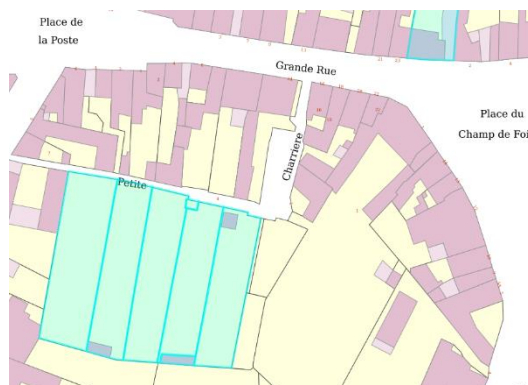


Dans la proposition PLUI on constate qu'il reste deux zones 1AUa et une zone U qui feront l'objet d'aménagements contrôlés par la municipalité. Le total représente un peu plus d'un hectare. La proposition serait d'y retrouver de l'habitat individuel dense. Il sera sans doute nécessaire de passer par un opérateur pour tenir cet objectif.

La zone centrale

Ce tènement communal de 5 parcelles d'une superficie totale de l'ordre de 0,35 ha est idéalement placé en centre bourg, à proximité des commerces dont l'essentiel est dans la Grande Rue, tout en étant à l'écart des grandes voies de circulation.

Il pourrait éventuellement tout à fait convenir à la réalisation d'une résidence seniors par exemple selon le modèle [Ages&Vie](#)²⁷, voire à un projet d'habitat inclusif.



²⁶ <http://www.tramayes.com/Ecorces-cheminement/P01%2022.05.pdf>

²⁷ <https://www.agesetvie.com/>

Les projets intercommunaux

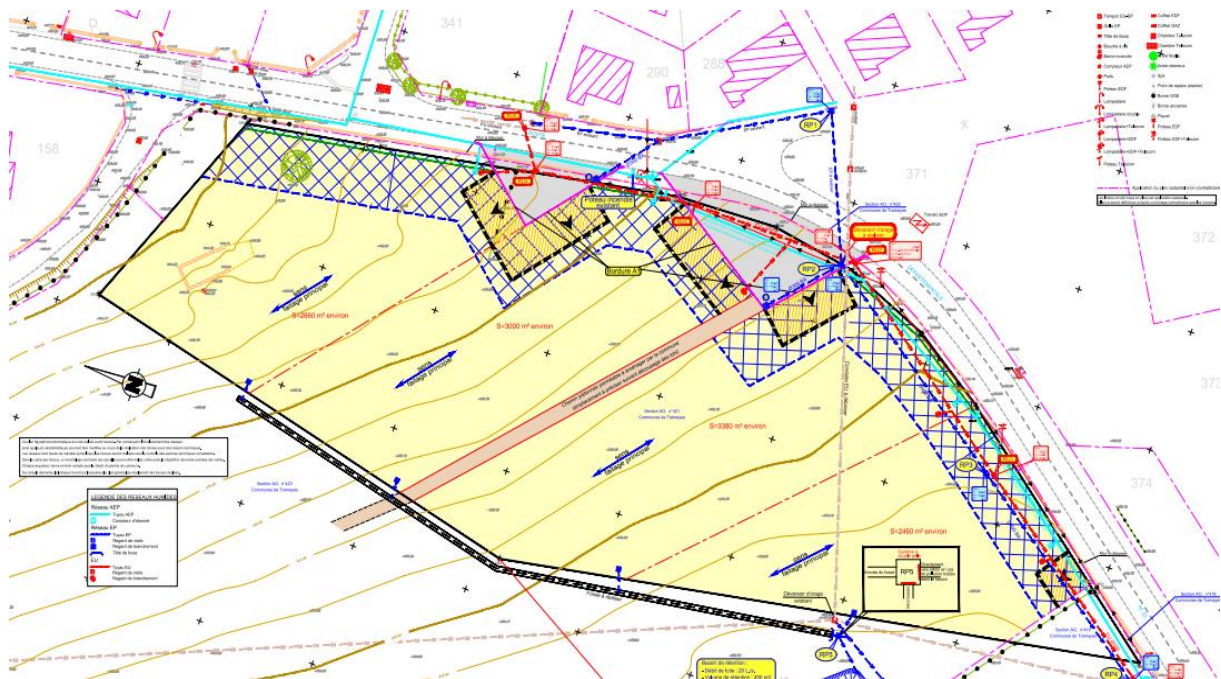
Du fait du transfert des compétences, la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier est conduite à porter des projets sur ses communes membres. Au niveau de la commune de Tramayes on peut lister deux projets.

➤ L'extension de la zone artisanale

Tramayes possède depuis une vingtaine d'année une petite zone artisanale qui a été bien utile à certaines activités locales. On y trouve des activités de service (caserne de pompiers, déchetterie), une importante clinique vétérinaire, un garagiste, une coopérative agricole, et des artisans (maçonnerie, plâtrerie – peinture, électricien).

Comme cette zone est bien pleine, il a été décidé en communauté de communes d'envisager une extension de l'autre côté de la route départementale. Les travaux de voirie et de viabilisation ont été faits et maintenant l'intégralité de cette zone, d'une superficie de plus d'un hectare est en vente au prix de 14 €/m².

Actuellement il y a deux projets d'implantations portés par des artisans tramayons.



➤ La rénovation du bâtiment C

L'hôpital local CORSIN a fait l'objet de travaux d'extension conséquents ces dernières années. Les opérations étant faites à volume d'activité constant l'hôpital s'est retrouvé avec un immeuble, dit bâtiment C, libre de toute occupation.

Situé en centre bourg, à proximité des commerces mais aussi de la maison de santé pluridisciplinaire créée par la communauté de communes du Mâconnais Charolais, cet immeuble construit en 1973, présente des caractéristiques intéressantes. Aussi la municipalité de Tramayes a envisagé de le valoriser en y plaçant une micro-crèche et des logements à destination des personnes âgées. Le projet concernant deux compétences de la communauté de communes, c'est cette dernière est en maîtrise d'ouvrage en liens étroits avec la municipalité de Tramayes.



A la suite d'une procédure de consultation le cabinet architecte ARCATURE de Roanne a été sélectionné par la communauté de communes en fin janvier 2021. Ce projet a fait l'objet d'une [présentation](#)²⁸ aux membres du groupe « Habiter Heureux en Bourgogne Franche Comté » initié par la Région Bourgogne Franche Comté. Le bâtiment va faire l'objet d'une rénovation globale respectant les critères que c'est fixé la municipalité. En complément la micro-crèche, sous la houlette du Service Enfance et Jeunesse de la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier, respectera certainement des engagements afin d'obtenir

²⁸ <http://www.tramayes.com/batimentC/projet/>

le label EoloCrèche porté par l'association LABEL VIE²⁹. En février 2022, le [projet](#)³⁰ était à la phase APD.



PERSPECTIVES

➤ L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Enfin la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier porte sur l'ensemble de son territoire une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat³¹. Signée le 5 mai 2019, la convention prévoit une durée de 3 ans pour apporter des aides substantielles aux particuliers afin qu'ils puissent réaliser des travaux d'amélioration, tout particulièrement portant sur les économies d'énergie. Avec la période COVID cette opération sera certainement prolongée.

²⁹ <http://www.tramayes.com/batimentC/ecolocreche/>

³⁰ <https://www.tramayes.com/batimentC/>

³¹ <https://www.scmb71.com/environnement/aides-financieres/opah>

2. Projet de territoire: stratégies et actions à engager concourant à la revitalisation [2020 – 2026]

Comme démontré précédemment la commune de Tramayes est en progression en nombre d'habitants. Mais on constate aussi un manque d'attractivité envers les jeunes ménages ce qui se traduit par exemple par une perte d'enfants à scolariser sur la commune (-20% d'élèves en 10 ans). De plus on peut aussi constater une petite érosion de l'offre commerciale qui est l'un des atouts communaux importants.

Cependant le tissu associatif reste dynamique y compris envers la jeunesse. On peut citer le club de football qui a 140 licenciés et le club de danse qui a 230 inscrits. De plus avec un environnement rural protégé de nombreuses pollutions, des haies bocagères qui dessinent le paysage vallonné, la proximité du lac de Saint Point, Tramayes est un lieu accueillant où il fait bon vivre.

Aussi le conseil municipal souhaite apporter son soutien aux associations locales et augmenter ses capacités d'accueils, en particulier envers les jeunes ménages, tout en restant fidèles à ses engagements environnementaux. Le dossier « Petites Villes de Demain » arrive donc à point nommé pour faciliter les projets qui suivent qui sont déjà en réflexion, tout comme les projets à venir non encore identifiés.

1) La rénovation de la mairie

Le bâtiment abritant l'activité de mairie est pour l'instant à moitié dédié à cette fonction. L'autre moitié concerne deux anciens appartements et des garages. Devant l'accroissement de la demande de locaux associatifs, en particulier pour la pratique musicale, de salles de réunions équipées en numérique, de bureaux avec salle d'attente pour les permanences de l'assistante sociale, de l'association [Villages Solidaires](https://www.scmb71.com/villages-solidaires)³² missionnée France Service, de l'OPAH le conseil municipal a décidé de consacrer l'ensemble du bâtiment à des activités publiques.

Dans ce sens, il a retenu fin janvier 2012 le cabinet architecte BCR de Mâcon afin de lui confier une rénovation respectant les orientations environnementales communales. Une présentation du projet a été faite en visio après de quelques responsables associatifs le 16 février 2021. Dans le même temps une [demande de subvention DSIL](http://www.tramayes.com/mairie/21-02-16-DSIL-Demande-subvention.zip)³³ a été adressée à la préfecture de Saône et Loire. Concrètement ce projet est entré en phase travaux dès le tout début 2022 pour un rendu de chantier à l'été 2022.

³² <https://www.scmb71.com/villages-solidaires>

³³ <http://www.tramayes.com/mairie/21-02-16-DSIL-Demande-subvention.zip>



2) L'ancienne école élémentaire

Suite à la création du regroupement scolaire sur le site de l'ancienne école maternelle, les bâtiments constituant l'ancienne école élémentaire sont désaffectés. En prenant en compte l'ancienne maison logement des enseignants, dénommée maison des associations, c'est un ensemble présentant près de 600 m² exploitables, ensemble auquel on peut ajouter plus de 100 m² dans la résidence de Vannas située sur le même tènement foncier. Sur la hauteur du bourg de Tramayes ce tènement est bien placé pour avoir une vue sur le paysage local.



C'est ce tènement immobilier qui a été retenu par l'association [ArcencielFrance](http://www.euromed-france.org/arcenciel-france/)³⁴, pour y implanter [l'Institut de Tramayes](https://www.institutdetramayes.fr/)³⁵, école d'enseignement supérieure en économie sociale et solidaire en milieu rural dans le sud bourguignon. La démarche environnementale de la commune, le potentiel d'aménagement de ces anciens locaux scolaires, l'offre commerciale et associative, les réserves foncières existantes ou à venir dans le cadre du futur PLUI sont de nombreux éléments qui ont retenu l'attention des porteurs de projet.

Les premiers étudiants vont entrer en septembre 2022. La municipalité s'est engagée à faire une rénovation globale des locaux mais comme les premiers étudiants vont entrer en septembre il est prévu une rénovation en deux phases. Pendant l'année scolaire 2022 – 2023, l'Institut de Tramayes va exploiter les lieux de la maison des associations pendant que les travaux de rénovation vont être entrepris sur l'ancienne école élémentaire. Puis, pendant l'année scolaire 2023 – 2024 ce sera l'inverse.

³⁴ <http://www.euromed-france.org/arcenciel-france/>

³⁵ <https://www.institutdetramayes.fr/>

3) La salle des fêtes



Ce bâtiment est en fait constitué de deux corps construits à des époques différentes. Si l'ensemble a bénéficié d'une isolation projetée en comble non exploités, seule la partie ancienne a fait l'objet d'isolation extérieure et de changement des ouvertures en 2008 à une époque où il n'était pas possible de mobiliser facilement des subventions pour la [rénovation thermique](#)³⁶. Afin d'optimiser les conditions de chauffage de ce bâtiment qui abrite la cantine municipale et l'ensemble des activités du club de danse, il est sans doute souhaitable d'avoir un projet de rénovation thermique de la partie récente. Ces travaux permettraient aussi une refonte complète de l'éclairage intérieur du bâtiment.

Toutefois, compte tenu de l'importance du club de danse (230 adhérents), le conseil municipal s'interroge aussi sur l'opportunité d'un agrandissement de cette salle des fêtes. Cet agrandissement pourrait se faire au sud du bâtiment dans un terrain actuellement propriété municipale.

4) La salle omnisport

On peut noter qu'il existe déjà de nombreuses installations sportives dans le centre bourg : la salle omnisport, le terrain de football, le skate park, un terrain multisports, un terrain de boule.

Élément contribuant au développement des activités sportives mais aussi à l'accueil de manifestations comme le gala annuel du club de danse, la salle omnisport, construite dans les années 1970 présente de nombreuses imperfections et les défauts de son âge. Avec sa structure en acier et sa couverture en simple bac acier, elle n'est pas du tout isolée et pratiquement inchauffable. De plus elle présente des caractéristiques acoustiques très médiocres. De fait elle est très peu utilisée.

³⁶ http://www.tramayes.com/texte_thermique_sdf.htm



Ce constat avait déjà été fait il y a plus de 10 ans et le conseil municipal de l'époque avait missionné le cabinet d'étude SOGREATH pour une étude de réhabilitation accompagnée d'une étude de potentiel photovoltaïque. Hélas, au vu des coûts présentés dans cette [étude](#)³⁷, le conseil municipal n'avait pas donné suite, privilégiant à ce projet celui du regroupement scolaire.



Néanmoins le besoin subsiste et il apparaît comme nécessaire de reprendre ce dossier afin d'offrir aux tramayons, mais aussi aux résidents des communes voisines, un équipement sportif de qualité permettant une bonne pratique sportive à toutes saisons.

³⁷ <http://www.tramayes.com/omnisport/09-12-01-rapport-final-salle-omnisport-Tramayes.pdf>

5) Les réalisations urbaines

Normalement l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat doit permettre de rénover des logements anciens et devrait aboutir à une augmentation des logements de qualité. Toutefois, il est aussi nécessaire de proposer des terrains à bâtir afin de répondre à une demande d'une certaine population, en particulier de familles. De plus, avec la crise sanitaire, on ressent localement un effet dû à un exode rural. Après avoir connu des confinements en appartements en ville, des ménages souhaitent s'installer à la campagne, phénomène accentué par les dispositions salariales (35h, RTT ...) et la découverte du télétravail. Il devient de plus en plus évident que l'on peut vivre à la campagne et passer une à deux journées par semaine sur son lieu de travail en milieu urbain.

a. Le quartier de l'ancienne gare – Lotissement du Tacot

Afin d'accompagner cette demande croissante et d'être au rendez-vous dans les mois à venir, la municipalité de Tramayes se propose de lancer sans attendre le résultat du PLUI une étude sur l'aménagement du quartier de la gare. Cette étude, portant dans un premier temps sur la partie Sud du quartier, pourrait être terminée à la fin de l'année 2022, consultation des entreprises incluse, de telle sorte que l'aménagement à proprement parler soit réalisé durant le premier semestre de l'année 2023. L'objectif étant que les constructions des premières maisons individuelles puissent commencer avant la fin 2023.



b. La zone des écorces

Comme expliqué précédemment, la zone des écorces est située sur la partie Sud du bourg. La municipalité est propriétaire de l'ensemble des terrains mais l'essentiel de ces derniers va rester en zone naturelle.



Comme on peut le voir sur la photo aérienne, un premier petit lotissement a déjà été réalisé. Sur une parcelle de 3 000 m², la société SEMCODA a construit 6 logements T3 et 6 logements T4. Trois mois après avoir été mis en location, les 12 logements étaient loués. Ce petit succès invite à reconduire l'opération à proximité. Mais pour cela il faut trouver un opérateur ou un montage financier rendant l'opération économiquement viable.

c. La zone centrale

La photo ci-dessous montre bien la centralité de cet ensemble de terrains boisés appartenant à la municipalité.



On peut aussi relever la proximité avec les commerces de la Grande Rue située au premier plan. Ce petit havre de paix en plein centre bourg pourrait convenir pour un habitat dense, genre petit locatif sur deux ou trois niveaux.

3. Le développement photovoltaïque urbain

En complément à tous ces projets, la municipalité souhaite poursuivre sa démarche vers un Territoire à Energie Positive. Sa prochaine étape est d'avoir suffisamment d'installations photovoltaïques pour couvrir les besoins annuels en électricité de la municipalité qui sont de l'ordre de [120 000 kWh](#)³⁸.

On peut d'ores et déjà compter sur la présence de deux installations.



Les panneaux installés sur la toiture de la salle des fêtes lors de la création du groupe scolaire, installation d'une puissance de 18 kWc.



Les panneaux sur les ombrières du parking de l'ancienne gendarmerie d'une puissance totale de 36 kWc.

Au de l'objectif, et avec une hypothèse de production annuelle de l'ordre de 1000 kWh par kWc installés, on déduit facilement qu'il faudrait atteindre 120 kWc de panneaux posés. Avec

³⁸ <http://www.tramayes.com/ATD/>

les différents projets envisagés, l'objectif global semble atteignable assez rapidement, en tout cas avant la fin du mandat. Surtout si l'on tient compte du permis de construire accordé pour l'extension de la chaufferie.



Agrandissement de la chaufferie pour local de stockage et toiture en PV de 36 kWc

Mais cet objectif pourrait aussi être dépassé, ce n'est pas grave, en envisageant une réfection totale de la toiture de l'atelier municipal situé en vis-à-vis de la mairie. Ce bâtiment, ancienne caserne des pompiers, est couvert en fibrociment. La toiture commence à présenter des signes de vieillissement et l'étanchéité fait défaut par endroit.



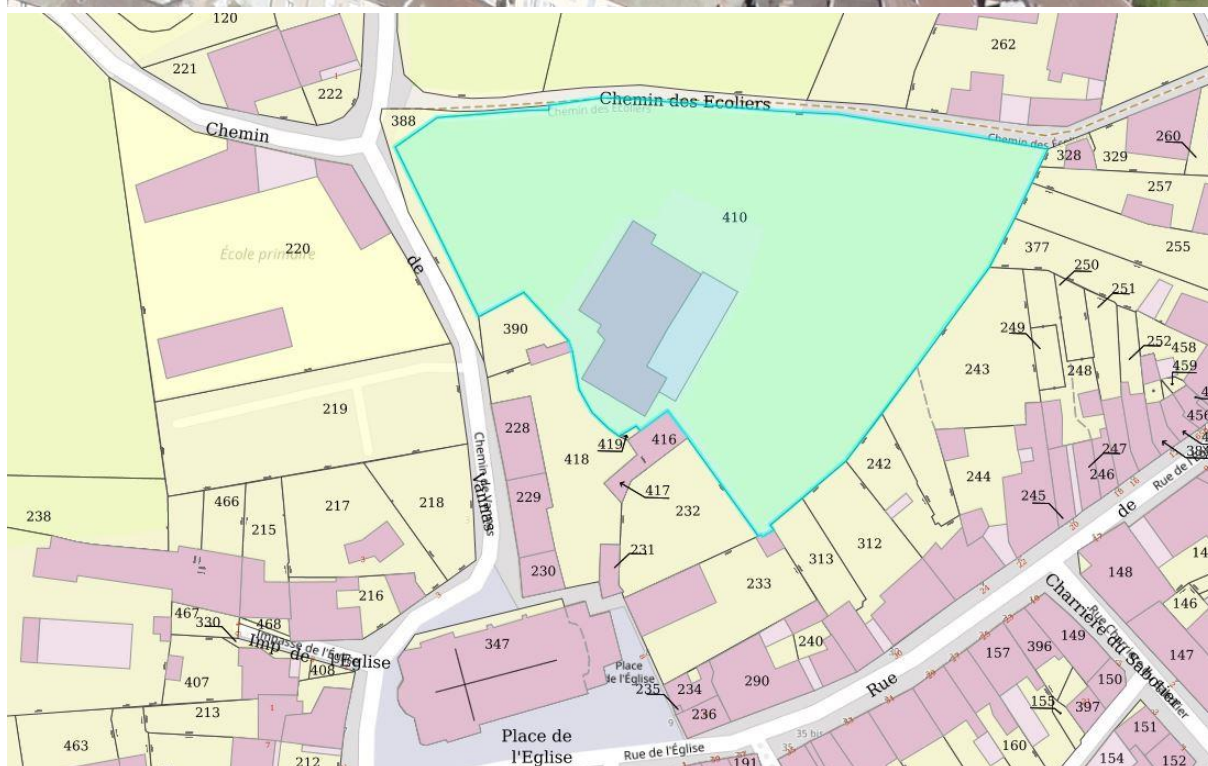
4. Le dossier « Engagés pour la qualité du logement de demain » – Clos des Farges

Comme démontré précédemment la municipalité a fait le choix de la maîtrise foncière en centre bourg afin, si possible, de rester maître des aménagements qui y sont faits. Toutefois, l'expérience faite avec l'aménageur SEMCODA démontre que la maîtrise foncière n'est pas suffisante pour que ces aménagements entrent pleinement dans la démarche de Territoire à Energie Positive voulue localement. Il apparaît qu'il soit nécessaire d'aller plus loin dans la maîtrise d'ouvrage afin que ces constructions neuves aient un impact minimisé sur les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie.

Parallèlement, afin d'accueillir une future population de 90 étudiants liés à l'Institut de Tramayes, il est nécessaire de prévoir des équipements complémentaires comme par exemple un parking d'une capacité suffisante. Il est en effet impensable que les voitures des étudiants se retrouvent dans les rues de Tramayes qui sont déjà bien occupées en terme de stationnement.

Afin de répondre à ce double objectif, le conseil municipal a acté le 28 janvier 2022 l'acquisition d'une parcelle de plus de 5 000 m² à proximité du futur Institut de Tramayes.





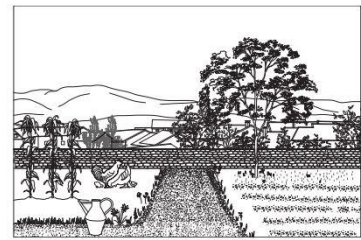
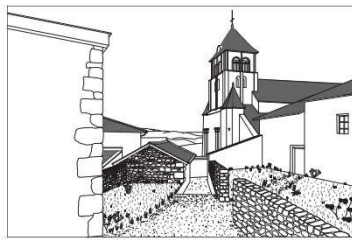
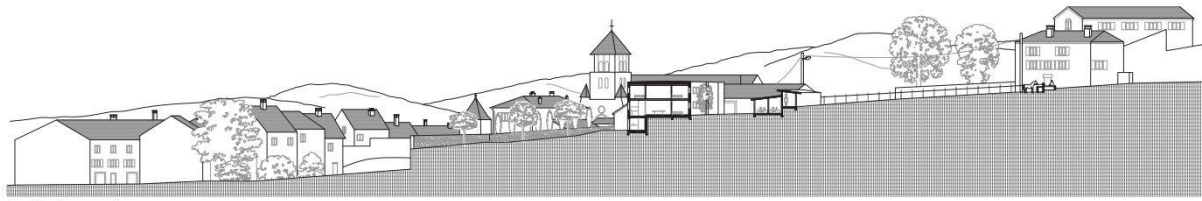
Sur cette parcelle, qui est en pente avec une partie centrale relativement horizontale, il est prévu de faire un parking d'une capacité de l'ordre de 60 places sur la partie centrale d'environ 1 500 m². La partie située en dessous, d'environ 3 500 m², est l'emplacement retenu

pour un projet d'habitat groupé participatif avec des constructions passives, dossier objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Engagés pour la qualité du logement de demain ».

Eva RAFFIN, jeune architecte diplômée de l'école polytechnique fédérale de Lausanne en juillet 2021, avait utilisé ce terrain pour sujet de son mémoire de fin d'étude. Elle avait envisagé une construction groupée s'appuyant sur le talus existant juste en dessous de la partie centrale.



C'est une proposition d'aménagement qui pourrait servir de base pour un projet coconstruit avec les futurs habitants qui pourraient faire partie d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, sachant que la problème du grand parking n'avait pas été intégré dans ce projet.



Communication environnement de TRAMAYES

Dès la mise en œuvre du réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse, la municipalité de Tramayes a été sollicitée pour présenter ce projet considéré par certains comme innovant en milieu rural. Progressivement des contacts ont pu être établis avec des institutions (ADEME, DDE, DREAL, CAUE, ...), des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, conseils régionaux ...) mais aussi, voire surtout, avec des associations en particulier nationales.

De fait la commune de Tramayes est devenue adhérente au Comité de Liaison des Energies Renouvelables ([CLER](https://cler.org/)³⁹), à [AMORCE](https://amorce.asso.fr/)⁴⁰, à [ENERCOOP](https://www.enercoop.fr/)⁴¹, à [Energie Partagée](https://energie-partagee.org/)⁴². Régulièrement, ces associations proposent des temps de rencontres et d'échanges sous différents formats : rencontres annuelles de 3 jours en un lieu donné, colloques ponctuels sur un thème donné et plus récemment webinaires.

Concrètement, ces rencontres et échanges favorisent la découverte d'initiatives, réussies ou non, et créent des contacts et des liens. Cela permet aussi de se ressourcer et de constater que l'on est moins seul dans la lutte contre le dérèglement climatique qui est source de nombreuses atteintes à notre confort, voire à la survie de l'humanité. Tout naturellement ces liens sont à double sens. Dès lors qu'une expérimentation est mise en place sur Tramayes (réseau de chaleur, gestion de l'éclairage public, rénovation globale de bâtiments communaux, création d'installations photovoltaïques ...), il est logique d'exposer les résultats de cette expérimentation.

Pratiquement toujours, c'est le maire de la commune qui assure cette communication. D'une part, ayant été enseignant en école d'ingénieur durant toute sa carrière, il sait manipuler certains médias (il a créé le premier MOOC en région Bourgogne), d'autre part lorsqu'un élu parle à d'autres élus, le message est plus simple à faire passer. On parle le même langage car on pratique dans le même milieu. Evoquer la création d'un budget annexe pour la gestion d'une chaufferie communale est plus simple entre élus qu'entre élus et techniciens, voir comptables publics.

³⁹ <https://cler.org/>

⁴⁰ <https://amorce.asso.fr/>

⁴¹ <https://www.enercoop.fr/>

⁴² <https://energie-partagee.org/>





Mairie de TRAMAYES

Avril 2022



Progressivement, les interventions et les mises en lumière au sein des différents médias, ont été recensées sur le site www.tramayes.com/RDP. C'est bien volontiers que cette communication est faite car il apparaît de plus en plus en nécessaire d'agir à tous les niveaux pour transmettre un monde acceptable aux générations à venir.

Comme on peut le constater de grands média nationaux sur les ondes sont venus à Tramayes :

- 30 novembre 2009 – France 2 – Complément d'enquête – Extinction de l'éclairage public
- 17 février 2011 – ARTE – Global ARTE – « Tramayes un village dans le noir »
- 4 décembre 2012 – France Inter – Carnet de campagne
<http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=511443>
- 15 février 2013 – France 2 – Emission de solutions
- 20 mars 2013 – France 3 – Météo à la carte– Village écolo
- 18 janvier 2014 – Radio France International – C'est pas du vent – [Ils l'ont fait et ça marche](#)
- 10 mars 2016 – France Inter – Carnet de campagne
<http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=1251619>
- 1er mars 2017 – France 3 – Villages étoilés : Tramayes, un exemple à suivre
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/saone-et-loire/label-villes-villages-etoiles-tramayes-exemple-suivre-1205771.html>
- 11 février 2019 : [France 3 Bourgogne](#)
- 16 février 2019 : [France 3 National](#)
- 1er mars 2019 : [Journal RTL](#)
- 9 octobre 2019 : [Sud Radio](#)
- 25 février 2019 : [France 3 Bourgogne](#) et [vidéo](#)
- 3 décembre 2020 : RCF – [Découverte de Tramayes avec son maire Michel Maya](#)
[L'interview complet](#)
- 21 octobre 2021 : France 3 Bourgogne– [La bonne énergie de Tramayes](#)
- 1er novembre 2021 : France 2 – [La COP26 et Tramayes](#)
- 12 janvier 2022 : France 3– [Enquêtes de régions](#)
- 20 janvier 2022 : TF1 – [Une commune pleine d'énergie](#)